

Fonds de soutien à l'économie durable

Septante-cinq entreprises vaudoises en ont déjà bénéficié

Lancé il y a une année, le Fonds vaudois de soutien à l'économie durable, doté de 25 millions de francs, a déjà soutenu 75 entreprises au moyen de trois types d'aides financières directes. De nouveaux appels à projets vont être lancés durant cette année. Ces aides sont destinées à toutes les entreprises implantées dans le canton et désireuses d'opérer une transition vers la durabilité.



ADOBE STOCK

Le Fonds vaudois de soutien à l'économie durable, doté de 25 millions de francs, a déjà soutenu 75 entreprises.

Le Fonds de soutien à l'économie durable est doté de 25 millions de francs. Depuis le lancement de la première mesure de soutien en mai 2022, 75 entreprises ont déjà été soutenues, pour un montant de très exactement 1,233 million de francs. «Cette approche pragmatique, facile d'accès, soutient les entrepreneurs tout en les laissant libres du choix de la meilleure stratégie», indique le Bureau d'information de l'Etat (BIC).

Trois formes de soutien sont aujourd'hui à disposition des entreprises vaudoises qui souhaitent évoluer vers plus de durabilité.

- **Le mandat d'accompagnement.** Un spécialiste vient faire un point de situation, identifie les leviers d'évolution, propose un

plan de mise en œuvre et accompagne l'entreprise pendant 18 mois.

- Pour ceux qui souhaitent innover et créer de nouvelles offres qui viennent remplacer des systèmes obsolètes, le Fonds permet de **limiter la prise de risque.**

- Enfin, le Fonds de soutien à l'économie durable encourage les entreprises à **collaborer autour d'une thématique** pour élaborer une solution qui leur soit profitable à toutes. Après l'alimentation, le nouvel appel d'offres concerne l'énergie. Suivront la construction et l'économie circulaire.

«La durabilité n'est plus une option. Elle implique une évolution majeure de l'économie en Suisse et dans le monde. Il est

de notre responsabilité de soutenir les entreprises vaudoises dans cette transition», commente la conseillère d'Etat en charge de l'Economie, Isabelle Moret. Le Fonds de soutien à l'économie durable repose sur trois piliers, à savoir la sensibilisation aux enjeux de la durabilité, sa promotion et le soutien aux entreprises.

Ainsi, en marge des aides financières directes, d'autres projets sont en cours d'élaboration comme le développement de centres de compétence pour soutenir les secteurs d'activité dans leur transition durable et une plate-forme informative développée avec les associations économiques et régionales, qui fera l'objet d'une annonce publique prochainement, souligne le BIC. ■

FRANÇOIS BERSET